
Etaient présents : BONY Jean-Yves, DESCOEUR François, PARRA Jean-Noël, FABRE Michel, FALIES Patrice, LAFARGE Christian, DUJOLS André, LACHAZE François, MEYDIEU Martial, JOUDRIER Régis, FAURE Bruno, ROCHETTE Albert, FAURE Jean-Louis.

Excusés :

Rappel de l'ordre du jour :

1. Point d'avancement des projets
2. Questions diverses
 - a. Séparateur de lisier
 - b. Avenant carrelage Coopérative de St Bonnet de Salers
 - c. Bennes Déchèteries
 - d. Désignation Ingénierie et territoire : 1 délégué
 - e. Demande de subvention Handball

-
1. Point d'avancement des projets
 - a. Politique de partenariat et de contractualisation
 - b. Développement économique
 - c. Urbanisme, Habitat, Aménagement
 - d. Développement technique d'information et de communication
 - e. Mobilité
 - f. Sport/Jeunesse
 - g. Développement Touristique
 - h. Développement agricole
 - i. Environnement/Développement durable
 - j. Relations avec les associations
 - k. Services aux personnes, solidarité
 - l. Développement culturel

2. Questions diverses
 - a. Séparateur de lisier

→ Dans ce cadre, les élus, à l'unanimité, valident la maîtrise d'ouvrage communautaire, et la demande de financement dans le cadre des fonds Leader. Le séparateur de phases sera ensuite loué à l'entreprise.

b. Avenant carrelage Coopérative de St Bonnet de Salers

→ Les élus valident l'avenant sur le lot carrelage pour la coopérative, Ets Bonsergent : +4955.19€HT, pour montée en gamme dans la galerie de visite.

c. Bennes Déchèteries

→ Les élus décident, à l'unanimité, de retenir la proposition de la société BOURDONCLE, basée à Firmi, pour un montant de 77 520€ HT soit 93 024.00€ TTC et décident, de procéder à ladite commande en 3 tranches correspondant aux différentes déchèteries.

d. Désignation Cantal Ingénierie et territoire : 1 délégué

→ Les élus désignent à l'unanimité Jean-Yves BONY comme représentant de la communauté de communes à Cantal Ingénierie et Territoires.

e. Demande de subvention Handball

→ Les élus décident, à l'unanimité, de ne pas donner de suites favorables à la demande de subvention.